

Reflet

SAINT-PALAIS-SUR-MER

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2023



ZOOM SUR
UNE
restauration
scolaire
ÉCORESPONSABLE



**SAINT
PALAIS**
SUR-MER

Quatuor KADENZA

Concert classique

VENDREDI 20 JANVIER 2023

● 20h30

📍 Salle Michel Legrand

sommaire

2
Temps fort



3
Édito



4
Rétrospective



8
L'actu

Travaux
L'info saint-palaisienne
Le conseil municipal



19
Zoom sur...
Une restauration scolaire écoresponsable



22
Sortir

Agenda
Événements
Salle Michel Legrand
Médiathèque



27
Les assos



30-31
État civil
Expression libre



32
Infos pratiques



34
Sur Instagram



Édito

**Chères Saint-Palaisiennes,
chers Saint-Palaisiens,**

Cette année s'achève et **j'ai toujours eu grand plaisir à vous rencontrer nombreux.** Rencontrer celles et ceux qui œuvrent au quotidien à nos côtés pour le service à la personne, la santé, la sécurité, l'environnement, la biodiversité, l'entretien et l'embellissement, le sport et la culture, la vie des quartiers... **Vous participez au dynamisme et au rayonnement de notre commune.**

Crise économique, morale et sociale : l'année 2023 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices, nous en mesurons tous déjà les impacts, tant en mairie qu'à titre individuel. Nos contrats de fourniture d'énergie, d'électricité et de gaz ont été multipliés par 3 ou par 4. Nous vivons aussi une **recrudescence des incivilités et de la violence**, de la simple impolitesse à l'agression physique.

Je compte sur **la responsabilité de tous** pour minimiser au quotidien les dépenses d'énergie dans nos bâtiments publics, associatifs, sportifs, administratifs, dans nos écoles, en veillant à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Plus de la moitié de nos dépenses d'électricité et de gaz correspondent à nos bâtiments communaux !

Nous avons certes entamé depuis quelques années la modernisation et le rajeunissement de l'éclairage public par l'emploi de LEDs mais il reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi, pour la période des fêtes, les éclairages de Noël seront maintenus, mais sur une durée plus courte.

La municipalité gère au quotidien les dépenses publiques **afin de ne pas impacter votre pouvoir d'achat.** Ainsi, depuis 2016, nous avons fait **le choix de ne pas augmenter les impôts.** Si vous constatez une hausse de la taxe foncière, elle est simplement due à l'augmentation des bases fiscales modifiées par l'État.

Ces arbitrages, pour remédier à l'envolée des coûts de fonctionnement, risquent d'attirer certains mécontentements lorsqu'il faudra baisser le chauffage, augmenter les tarifs scolaires, renoncer à des

investissements : j'en ai bien conscience. Déjà largement pénalisés, **nous avons besoin de votre soutien et de votre compréhension.**

Saint-Palais-sur-Mer reste une ville de projets avec de nombreux travaux programmés : début de réhabilitation de l'avenue de la Grande Côte (projet soutenu par la Région et son programme Aménagement Durable des Stations), assistance à maîtrise d'ouvrage pour repenser le centre-ville, le marché et le lac, début des travaux en janvier 2023 de la Maison de santé derrière la mairie, étude d'une résidence intergénérationnelle en plus de celle des « Sénioraires » et bien sûr les actions quotidiennes de réhabilitation de voirie avec un effort particulier sur la réfection des trottoirs. L'aménagement du hall de l'hôtel de ville sera aussi repensé pour vous proposer un meilleur accueil au quotidien.

Conformément à notre engagement de campagne, nous avons entamé une démarche de **concertation citoyenne** : nous y tenons beaucoup car c'est ensemble que nous construirons le Saint-Palais de demain. Je vous remercie d'ailleurs d'avoir participé nombreux à la récente concertation menée sur l'avenue de la République. Ces réaménagements permettront de **requalifier, dynamiser et renforcer l'attractivité** de notre commune.

Permettez-moi enfin de vous souhaiter **des fêtes de Noël heureuses et apaisées, des moments de bonheur et de convivialité** dans le cadre familial, associatif ou entre amis.

J'aurai pour ma part plaisir à vous retrouver pour la **traditionnelle cérémonie des vœux** (la première depuis 2020 !) le **lundi 9 janvier à la salle des fêtes à 18h.**

En mon nom et celui du conseil municipal qui m'entoure, je vous souhaite **tous mes vœux de bonheur** pour cette année 2023.

Bien sincèrement et solidairement à tous,

**Votre maire,
Claude BAUDIN**

Retrouvez **Reflet** en ligne sur **stpalaissurmer.fr**



**LE TRI
+ FACILE**



Hôtel de ville – 1 avenue de Courlay – 17420 Saint-Palais-sur-Mer / T 05 46 23 56 56 – mairie@stpalaissurmer.fr /
Site : www.stpalaissurmer.fr / Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h – Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30 /
Responsable de la publication : Claude BAUDIN / **Responsable de la rédaction :** Fabienne LABARRIÈRE /
Participants : Jeanne FETTU, Thierry BLONDEL, Guillaume CHEREL / **Responsable de la communication :**
Baptiste TONIN / **Chargée de communication :** Kristell GOYEAU / **Design graphique et réalisation du magazine :**
agencescoopcommunication 13369-MEP / **Impression :** Atlantique Offset – La Tremblade / **Couverture :** Adobe Stock.



Rétrospective

MERCREDI 20 JUILLET

PARTENARIAT COMMUNE-ORPI

Officialisation du partenariat
entre l'agence immobilière
Orpi et le centre nautique
de Saint-Palais-sur-Mer.

📍 **Plage de Nauzan**



DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE

OCTOBRE ROSE

Nœuds roses dans le parc de l'hôtel
de ville et éclairage aux couleurs
de la lutte contre le cancer du
sein à la salle Michel Legrand.



MARDI 27 SEPTEMBRE CÉRÉMONIE DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Les lauréats ont été conviés
à partager un moment convivial
dans la salle du Conseil.

📍 **Hôtel de ville**



VENDREDI 7 OCTOBRE

**45° RALLYE
DUNES ET MARAIS**

Traditionnelle présentation des véhicules
et des équipages à Saint-Palais-sur-Mer.

📍 Place du Commerce



VENDREDI 14 OCTOBRE

**CONCERT DES
PROFESSEURS**

« Compositrices » par les professeurs
du conservatoire de musique et de
danse, pour la soirée d'ouverture
de la saison culturelle 2022-2023.

📍 Salle Michel Legrand

JEUDI 27 OCTOBRE
**JOURNÉE CITOYENNE
AUX CIMETIÈRES**

Bénévoles et membres du
Conseil municipal ont procédé
à un nettoyage et à un entretien
manuel, en toute convivialité.

📍 Cimetières de Courlay
et du Vieux clocher



**VENDREDI 28
ET SAMEDI
29 OCTOBRE**

**Frissons sur
nos villes**

Les histoires de
sorcières et le parcours
hanté ont effrayé
et enthousiasmé les
660 participants.

📍 Salle des fêtes et
rues de la commune





DU 7 AU 13 NOVEMBRE

FESTIVAL «ART ET PATRIMOINE AU CINÉMA»

1^{re} édition. De gauche à droite : Maryline Charrier, directrice artistique, Zahia Ziouani, cheffe d'orchestre, Fabienne Labarrière, adjointe culture-événementiel, et Marie-Pierre Quentin, conseillère départementale en charge de l'audiovisuel.

📍 **Salle Michel Legrand**



**VENDREDI
11 NOVEMBRE**

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Cérémonie de l'armistice de la guerre 1914-1918 organisée conjointement avec la commune de Saint-Augustin, en hommage aux Hommes qui ont donné leur vie pour notre pays.

📍 **Monument aux morts**

**DU 12 AU 23 OCTOBRE
ROYAN HORSE CLUB**

Remise du prix de la ville de Saint-Palais-sur-Mer.

CSI * et CSI **

📍 **Centre équestre du Maine Gaudin**



© Judith's art



VENDREDI 25 NOVEMBRE

**« Mémoire(s)
de l'Olympia »**

Théâtre musical proposé
par Tito Clément.

📍 Salle Michel Legrand

**DU 28 NOVEMBRE
AU 4 DÉCEMBRE**

TÉLÉTHON

Ci-dessous, thé dansant
du dimanche 4 décembre.

📍 Salle des fêtes



**DU 10 AU
31 DÉCEMBRE**
**Noël en bord
de mer**

Ambiance de
fêtes autour
des chalets de
Noël et du grand
sapin illuminé

📍 Place
de l'Océan

L'ACTU

Travaux



Place du château d'eau

Les travaux de réfection avec des matériaux drainants (démarche de désimperméabilisation) afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales sont terminés. Ceux de l'aire de service pour camping-cars le seront prochainement.



Rue Samuel Bessé

Fin de la reprise des enrobés de chaussée.



Rue des Ifs

Reprise complète de la voirie en bicouche.



Rue du Colonel Cornubert

Réfection des trottoirs, du rond-point du marché à la rue des Clairières.

Et aussi...

Rue des Écoles

Enfouissement des réseaux suivi de la réfection de la voirie, dans le cadre d'un réaménagement global. Les plans seront visibles en mairie début 2023.

Avenue des Peupliers

Enfouissement des réseaux prévu en 2023. Étude du Syndicat d'électrification et équipement rural (SDEER) en cours.

Avenue Charles de Gaulle

Les trottoirs seront refaits début 2023. Le bureau d'études mandaté pour les projets de désimperméabilisation étudie le revêtement le plus adapté. En attente des retours des organismes subventionneurs (Agence de l'eau Adour Garonne).

Purges de racines

Piste cyclable au lac (150 m²)
Chemin des Sables (180 m²)
Rue des Pierrières (170 m²)
Allée de la Jonque (20 m²)
Pour un montant global de 45 000 €.

CONCERTATION PUBLIQUE

L'avenue de la République, demain ? Premier bilan

Jeudi 17 novembre 2022 s'est tenue la 3^e étape de la concertation publique sur l'avenue de la République : restitution du diagnostic et co-construction de scénarios

Une cinquantaine de personnes ont de nouveau répondu présent pour évoquer ensemble le devenir de cette rue centrale de notre commune. Après trois ateliers de diagnostic organisés cet été, permettant à chacun de s'exprimer, ainsi que la mise en place de boîtes à idées et de questionnaires, un premier bilan a été réalisé.

Les trois thèmes prioritaires résultant de ce bilan concernaient la mobilité, le cadre de vie et les commerces.

À partir de la restitution du diagnostic, il a été proposé aux par-

ticipants d'exprimer leurs attentes et leurs priorités d'amélioration et de réaménagement de cet espace urbain.

En s'appuyant sur les propositions énoncées, la municipalité a dégagé des orientations qui ont été présentées lors du conseil municipal du 15 décembre. Des premières actions seront réalisées en 2023, certaines d'entre elles pouvant nécessiter des études techniques et financières.

Une synthèse complète sera diffusée sur le site internet de la ville et présentée dans le prochain Reflet.



Des ateliers étaient organisés permettant à chacun de voter sur les priorités exprimées

MON QUARTIER

Des réunions de quartier constructives

Du 25 août au 10 novembre dernier*, six réunions de quartier se sont tenues en mairie **dans une ambiance constructive et apaisée**. Le public était au rendez-vous, avec une belle participation d'en moyenne **60 à 80 personnes**.

Sources d'échange et d'information, elles sont l'occasion de faire le point sur les requêtes précédemment formulées par les administrés, celles réalisées, en cours ou à venir, et la possibilité d'en exprimer de nouvelles. C'est aussi le lieu de présentation d'autres projets communaux.

À l'issue de chaque réunion, le **compte rendu** est envoyé aux participants puis publié sur le site internet de la ville (rubrique Ma ville > Ma commune > Mon quartier).

Ces échanges donnent ensuite lieu à des **visites sur site** d'élus, des services techniques et de la police municipale, pour examiner concrètement les demandes et décider, en toute connaissance de cause, de la suite à donner.

*Rappel des dates :

- **25 août** : Le Platin – Puyraveau – Q2
- **5 septembre** : La Grande Côte – Le Concié – Maine Gaudin – Q1
- **13 octobre** : Centre-ville – Parc de loisirs – La Palud – Q3
- **7 novembre** : Bernezac-Nauzan – Q4
- **8 novembre** : Courlay-Le Fourchaud-Le Pin – Q5
- **10 novembre** : Beaulieu-Le Gois-Maine Bertrand – Q6

URBANISME

Modification du plan local d'urbanisme (PLU)

Les premiers mois d'instruction des demandes d'urbanisme au regard du PLU approuvé le 14 avril 2022 ont mis en évidence des évolutions partielles nécessaires, notamment du règlement écrit et graphique.

En conséquence, **une procédure de modification n°1 du PLU, dite de droit commun, avec enquête publique, sera prochainement engagée.**

Pendant toute l'élaboration du projet, une procédure de concertation associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées sera mise en œuvre, selon les modalités suivantes, par :

- Un affichage en mairie, des encarts dans la presse locale, dans le magazine municipal, sur le site internet de la commune et tout autre procédé d'information.
- La mise à disposition du public d'un registre où les observations pourront être consignées pendant toute la durée de la concertation.
- la possibilité, pour la population, d'intervenir au moment de l'enquête publique.
- La mise à disposition des informations relatives au projet et des avis recueillis.



RÈGLEMENTATION

Le débroussaillage, une obligation légale

Le débroussaillage fait partie des gestes élémentaires de la lutte contre les incendies de forêt. Il est rendu obligatoire par le Code Forestier et défini par l'arrêté préfectoral n° 20EB768 du 02 décembre 2020. Saint-Palais-sur-Mer est classée dans les communes à risque « feux de forêts ».

Pourquoi débroussailler autour de chez soi ?

En cas de feu, le débroussaillage protège les biens et les personnes :

- Il **ralentit** la propagation du feu et **réduit** son intensité.
- Il **limite le risque** que les flammes atteignent les parties inflammables des constructions.
- Il **facilite** et **sécurise** le travail des pompiers.

Comment débroussailler ?

Débroussailler, ce n'est pas tout raser. Il s'agit de respecter les distances de sécurité pour créer une discontinuité végétale salubre.

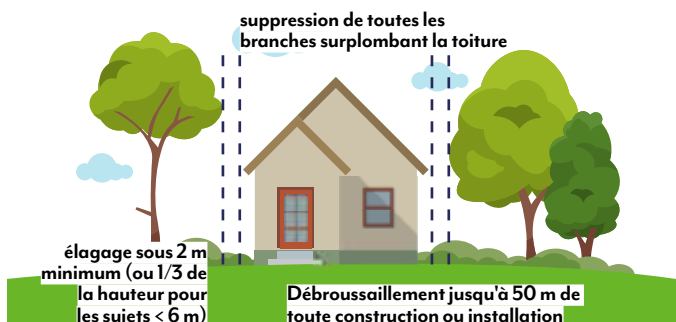
Un bon débroussaillage, c'est :

- Broyer les broussailles et arbustes (ajoncs, brandes, ronces, genêts, bourdaines, etc.)
- Enlever les arbres morts, tombés ou arrachés.
- Élaguer les troncs conservés sur 1/3 de leur hauteur et jusqu'à 2 mètres pour les sujets de 6 mètres ou plus.
- Éliminer les rémanents par évacuation ou broyage sur place.
- Couper les branches surplombant les toitures.
- Le long des voies de circulation publique, les arbres situés dans la bande à débroussailler doivent être élagués pour laisser une hauteur libre sous branches de 4 mètres.

Quand débroussailler ?

Les travaux doivent être exécutés dès que la végétation ligneuse et herbacée (arbustes, broussailles, etc.) dépasse 40 cm de haut.

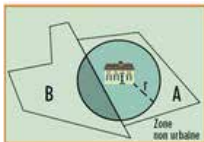
Dans les structures d'accueil (camping, parc résidentiel, etc.), l'état débroussaillé doit être maintenu en période d'ouverture au public.



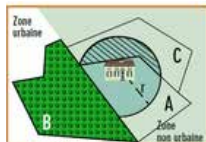
Réglementation liée au débroussaillage

Qui doit débroussailler ?

À Saint-Palais-sur-Mer, tous les abords des constructions situées dans et jusqu'à 200 mètres des bois, forêts, friches, landes, plantations et reboisements doivent être débroussaillés ainsi que les voies d'accès sur 10 mètres de part et d'autre de la voie.



Le propriétaire de la parcelle A doit débroussailler dans un rayon (r) de 50 m autour de sa maison, y compris dans la parcelle B.



Le propriétaire de la parcelle A doit débroussailler 50 m autour de sa maison y compris dans la parcelle C ; le propriétaire de la parcelle B doit débroussailler l'intégralité de son terrain.

En zone urbaine, dans les lotissements, ZAC ou associations foncières urbaines : le propriétaire doit débroussailler la totalité de sa parcelle, bâtie ou non.

En zone non urbaine, le propriétaire de constructions ou installations de toute nature doit **débroussailler dans un rayon de 50 mètres** autour de celles-ci et sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre des voies d'accès privées, y compris sur les fonds voisins.

Pour s'acquitter de cette obligation, il convient au préalable de :

- Informer le propriétaire voisin de l'obligation de débroussaillage.
- Lui indiquer qu'il peut lui-même exécuter les travaux.
- À défaut, lui demander l'autorisation écrite de pénétrer sur son terrain pour y effectuer le débroussaillage.
- En cas de refus, il devient responsable du débroussaillage.

En cas de difficulté : contactez la mairie à laquelle il incombe d'assurer le contrôle de l'exécution des obligations légales de débroussaillage.



Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit

Le recours exceptionnel à l'incinération doit faire l'objet d'une demande de dérogation. Pour ne pas être en infraction, renseignez-vous sur la réglementation

ENVIRONNEMENT

Collecte de sapins

Du 26 décembre 2022 au 31 janvier 2023
Parking rue du Four (derrière la salle des fêtes)

Déposez votre sapin :

- Naturel
- Non floqué
- Non décoré
- Sans neige artificielle

Les sapins collectés seront recyclés.
Une partie sera transformée en paillage. Ils pourront servir alors de désherbant ou de paillage naturel.



ENVIRONNEMENT

Des mesures d'économies d'énergie pour cet hiver

Comme toutes les villes en France, Saint-Palais-sur-Mer est confrontée depuis cet automne à l'envolée des prix de l'énergie (+ 85 000 € d'électricité et de gaz entre 2021 et 2022) et des matières premières qui pèsent sur son budget.

L'incertitude liée au contexte économique et international actuel nous incite à anticiper et à agir afin de prendre des **mesures adaptées à la situation**.

Il est indispensable de communiquer et de sensibiliser tous les acteurs locaux : **les agents et élus** qui travaillent pour la collectivité, **les associations, l'école, l'exploitant du cinéma**, partenaires incontournables de la commune, mais aussi **les usagers** qui fréquentent nos services et nos infrastructures.

Face à la nécessité d'économiser les ressources énergétiques, dont la

plupart ne sont pas renouvelables, **nous allons devoir, collectivement, faire des efforts et appliquer les bonnes pratiques pour atteindre cet objectif.**

La première étape implique que chacun, dans son cadre professionnel ou associatif, reproduise les gestes responsables du quotidien afin de tendre vers une sobriété énergétique.

Certaines mesures privilégient le court terme, au regard de l'urgence de la situation. Des études complémentaires sont en cours pour réfléchir aux actions à engager à moyen et long terme.



Nos mesures écoresponsables Jouons collectif, économisons l'énergie



Les illuminations de Noël seront mises en place sur une période plus courte



L'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

Éteindre systématiquement la lumière en sortant des bureaux, salles de classe ou locaux mis à disposition et vérifier que toutes les ouvertures sont bien fermées. Éteindre l'éclairage lorsque la lumière naturelle le permet.

Concernant l'éclairage public, un réglage des armoires de commande permet de moduler les horaires selon la saison. Un effort significatif sera fait, à partir de 2023, pour équiper les lanternes d'**ampoules à leds**.

Enfin, le périmètre des **illuminations de Noël 2022** sera **réduit au centre-ville et sur une période plus courte**.

2

LA BUREAUTIQUE

Réduire la consommation des appareils informatiques

Activer la mise en veille des ordinateurs. Éteindre complètement les écrans le soir en quittant son bureau. Réduire la luminosité des écrans. Préférer les ordinateurs portables qui consomment 50 à 80 % de moins qu'un poste fixe.

Maîtriser l'usage du courrier électronique

Limiter l'envoi de pièces jointes trop lourdes et le nombre de destinataires. Éviter de trop stocker d'e-mails : trier et nettoyer régulièrement sa boîte de messagerie (corbeille, indésirables).

3

LE CHAUFFAGE

Réglage et abaissement de la température de chauffage dans les bâtiments municipaux, suivant leurs caractéristiques :

- Bureaux, salles de classe, locaux associatifs, centre culturel, centre nautique : **19°**
- Locaux inoccupés plus de deux jours : **16°**
- Dojo : **15°**
- Salle de sport : **15°** pour tous les locaux
- Médiathèque : couper la climatisation le week-end
- Cinéma : **19°**
- Stades de football : programmation de la durée de l'éclairage pour les entraînements et installation de temporisation pour le chauffage des vestiaires et du club-house.

La période de chauffe s'échelonne, dorénavant, à partir du retour des vacances de Toussaint jusqu'aux vacances de Pâques, avec quelques exceptions (dortoirs des maternelles) suivant les conditions climatiques.

4

L'UTILISATION DES LOCAUX COMMUNAUX



Rationalisation des locaux municipaux :

- La salle « Dumont d'Urville » ne sera pas accessible entre novembre 2022 et mars 2023 afin de privilégier la salle « Vasco de Gama ». Il est demandé aux associations d'optimiser le taux d'occupation de leurs séances en évitant de chauffer des locaux pour seulement quelques personnes.
- La salle des fêtes ne sera pas louée aux particuliers de novembre 2022 à mars 2023, celle-ci étant énergivore.

CADRE DE VIE

Un éclairage public intelligent



L'éclairage public de la commune est géré par horloges astronomiques. Celles-ci permettent de déclencher l'éclairage au meilleur moment et déterminent automatiquement l'heure à laquelle il est nécessaire de déclencher l'allumage de l'éclairage et l'extinction.

Elles s'accordent en fonction des cycles diurnes et nocturnes, faisant varier les horaires d'éclairage de jour en jour.

La localisation GPS déclenche l'éclairage public quand la luminosité baisse et un réglage manuel

permet de définir une heure d'extinction.

Ainsi, sur la période hivernale, les lampadaires s'allument en fonction de l'éphéméride du jour jusqu'à 23h puis se rallument à 6h et s'éteignent automatiquement en fonction du lever du jour.

Sur le territoire, la présence d'horloges astronomiques permet d'effectuer des coupures programmées de l'éclairage public durant la nuit, mais aussi de faire des économies de 5 à 10 % par an grâce à l'optimisation de la durée de l'éclairage.

SPORTS

Le centre équestre de Maine Gaudin retenu aux Jeux Olympiques « Paris 2024 »

Le centre équestre Royan Horse Club du Maine Gaudin est accrédité pour devenir centre de préparation aux Jeux Olympiques « Paris 2024 » dans la catégorie saut d'obstacles.



© Royan Horse Compétition

« Paris 2024 » s'est engagé à ce que les Jeux Olympiques et Paralympiques soient ceux de toute la France. Grâce au label « Terre de Jeux 2024 », tous les territoires qui le souhaitent peuvent prendre part à l'aventure olympique, en mettant plus de sport dans la vie de leurs habitants et en leur faisant vivre cet événement unique. **Saint-Palais-sur-Mer est l'une des rares communes du pays roynais à s'être engagée dans ce label**, aux côtés de Royan et Saint-Sulpice-de-Royan.

Les collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 » ont ainsi la possibilité de candidater pour que leurs équipements sportifs puissent accueillir les délégations olympiques et paralympiques du monde entier. En effet, les athlètes ont besoin de disposer, sur le territoire français, de centres de préparation appropriés à leurs sports et disciplines, pour s'entraîner dans les meilleures conditions pendant les quatre années précédant les Jeux.

Porté par la mairie de Royan, propriétaire du centre équestre, et à l'initiative de l'office de tourisme communautaire, **le Royan Horse Club du Maine Gaudin a candidaté, dans la catégorie saut d'obstacles, pour accueillir une équipe dans le cadre de sa préparation aux J.O. 2024 et a été retenu.**

Il répond à des caractéristiques précises qui lui offrent la possibilité d'accueillir des équipes sportives internationales dans des conditions satisfaisantes, en adéquation avec les prérequis des Fédérations Internationales. Le Royan Horse club dispose **d'une des pistes les plus techniques de France**, d'une superficie de 9 000 m² avec une qualité de sol, Equiplus, qui offre des conditions optimales d'entraînement. Les services d'accueil de la Destination : hébergement, restauration, sécurité... ont également été jugés satisfaisants pour répondre à la demande des athlètes. La proximité de la plage accessible pour les chevaux ainsi que les promenades en forêt autour du Maine Gaudin ont été des critères déterminants.

SOCIAL

Repas des aînés

Le repas des aînés offert par le centre communal d'action sociale (CCAS) aura lieu **dimanche 5 février 2023 à 12h** à la salle omnisports Dominique Rocheteau (stationnement conseillé sur le parking de l'école, puis emprunter le chemin piéton).

Toutes les personnes de plus de 72 ans y sont cordialement invitées dès lors qu'elles résident toute l'année dans la commune. Pour les conjoints de moins

de 72 ans, une participation de 32 € sera demandée. Aucune invitation personnelle ne sera envoyée.

Les inscriptions seront prises en mairie mercredi 18 janvier de 9h30 à 12h et de 14h à 17h **au moyen du coupon-réponse ci-dessous** dûment complété. Les personnes ne pouvant s'inscrire ce jour-là pourront retourner le coupon au plus tard le vendredi 20 janvier.



Repas des aînés - Inscription

Dimanche 5 février 2023 à 12h
à la salle omnisports
Dominique Rocheteau
Rue des Ormeaux
17420 Saint-Palais-sur-Mer

COUPON À REMETTRE À L'INSCRIPTION

mercredi 18 janvier de 9h30 à
12h et de 14h à 17h ou à envoyer
vendredi 20 janvier à :

HÔTEL DE VILLE – CCAS
1 avenue de Courlay
17420 Saint-Palais-sur-Mer

NOM(S) :

PRÉNOM(S) :

ADRESSE :

E-MAIL :

TÉLÉPHONE :

17420 SAINT-PALAIS-SUR-MER
demande(nt) l'inscription au « repas des aînés ».

NOMBRE DE PERSONNES :

DATE DE NAISSANCE DES PERSONNES (obligatoire) :

MADAME :

MONSIEUR :



CARITATIF

Téléthon 2022 : mobilisation saint-palaisienne

Le Téléthon 2022 a eu lieu du 29 novembre au 4 décembre dernier. La municipalité, en lien étroit avec l'association « Syndicat d'initiatives », s'est de nouveau mobilisée pour cette cause à travers l'organisation de plusieurs événements.

Cela fait plus de 30 ans que la municipalité s'engage particulièrement dans la lutte contre les maladies génétiques.

Pour cela, de nombreuses animations sont organisées par les associations saint-palaisiennes afin de récolter des fonds qui seront ensuite reversés au Téléthon. Chaque année, la commune se retrouve sur le podium charentais-maritime en termes de dons.

Parmi les temps forts de 2022, nous pouvons citer :

- L'**Art expo** ; son vernissage et sa soirée cinéma
- La **fête du samedi sur la place du Commerce** avec les vieilles voitures, les démonstrations des « apprentis cabots », les danseuses de l'ASL et les jeux des enfants de l'école
- L'**exposition de voitures anciennes**
- L'**apéro dînatoire** du samedi soir avec animation musicale
- Le **thé dansant** du dimanche
- La **tombola**
- La **vente d'huîtres**
- Le **trail** « Sable et Forêt – Patrick Fougère » au parc Raymond Vignes

Un grand merci à tous ceux qui se mobilisent, associations et particuliers !



3 QUESTIONS À...



Colette Dauphin

Bénévole et responsable des animations du Téléthon

Reflét : Colette, quelles ont été les nouvelles animations pour l'édition 2022 ?

C. D. : L'édition 2022 s'est déroulée comme d'habitude avec une participation associative forte ; bien sûr celles engagées depuis toujours : le vélo-club, les Pallaidians, la Palette mais aussi l'association des parents d'élèves qui proposait un stand « jeux » et le club de voitures anciennes de Royan. Enfin « Les Couzinzins » et « Les Ch'tis » ont animé avec succès l'apéritif dînatoire du samedi et le thé dansant du dimanche.

Reflét : Quel regard portez-vous sur la mobilisation saint-palaisienne ?

C. D. : À Saint-Palais comme ailleurs, la mobilisation de nombreux bénévoles est indispensable à la réussite du Téléthon. Cécile Nicolas, qui a pris cette année la responsabilité de la manifestation, espère voir arriver des jeunes pour apporter leur concours (les anciens se fatiguent : il est indispensable que la relève soit assurée).

Reflét : À titre personnel, qu'est-ce qui vous pousse à vous investir année après année pour cette cause ?

C. D. : Pratiquement toute ma carrière s'est déroulée auprès d'enfants en situation de handicap. Je sais qu'aucune famille n'est préparée à l'arrivée d'un enfant porteur d'une différence. Seule la recherche peut permettre de remédier à des anomalies génétiques responsables de tant de difficultés. Lorsque les scientifiques se penchent sur les maladies génétiques neuromusculaires, ils sont bien sûr confrontés à la loterie génétique en général et font forcément avancer la connaissance et l'espoir de traitement. La solidarité est absolument nécessaire pour donner espoir aux familles touchées. Et chacune peut l'être.



- Vous n'avez pas pu y participer ?
- Vous pouvez toujours faire
- un don sur www.telethon.fr



**Le numérique
pour tous**



GRATUIT

Démarches en ligne
Utilisation ordinateur / smartphone
Sécurité
Aide et accompagnement individuel
Ateliers thématiques
Nos conseillers numériques sont là pour vous !

Déplacements possibles à domicile

Coclic'O est un **dispositif gratuit** proposé par la **mairie de Saint-Palais-sur-Mer** et 8 autres communes de la presqu'île d'Arvert, pour vous aider dans l'**utilisation des outils numériques** du quotidien.

Renseignements en mairie :

05 46 23 56 56 - accueilnumerique@stpalaissurmer.fr



**SAINT
PALAIS
SUR-MER**

Un service opéré par



Un service soutenu par l'État dans le cadre du dispositif



Principales décisions du conseil municipal

Séance du 22 septembre 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré *

CARA / révision libre des attributions de compensation / rapport de la CLECT / approbation

- * Approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT, réunie le 7 juillet 2022, concernant la modification libre des attributions de compensation des communes de l'Éguille-sur-Seudre, La Tremblade et Saint-Palais-sur-Mer.

Actualisation longueur de la voirie communale

- * Autorise Monsieur le maire à l'unanimité à déclarer ce nouveau linéaire auprès des services de la préfecture pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement 2023.

Commission « DSP » / extension des missions

- * Approuve à la majorité (1 contre et 4 abstentions) l'extension des missions de la commission de délégation de service public à celles de la commission de contrôle financier.

Pôle santé / modification conditions de desserte de la rue Gemmy Barrot / approbation

- * Approuve à l'unanimité la modification des conditions de desserte de la rue Gemmy Barrot dans le cadre de la demande de permis d'aménager n° PA01738022N001, comportant des constructions, déposée par la commune le 15 mars 2022 pour la réalisation d'un pôle médical comprenant des démolitions partielles, sis 4 rue de l'Église à Saint-Palais-sur-Mer.

CARA / service public de prévention et de gestion des déchets / rapport annuel 2021

- Le conseil municipal a pris acte du présent rapport.

Rue des Écoles / effacement réseaux aériens / convention SDEER et demande subvention au département

- * Approuve à l'unanimité les termes de la présente convention, le coût des travaux estimés à 67 335,24 € TTC, ainsi que le plan de financement et sollicite une subvention auprès du département de Charente-Maritime dans le cadre du fonds de revitalisation.

Service nautisme / contrat d'apprentissage

- * Décide à l'unanimité de recourir au contrat d'apprentissage.

4L trophy / soutien financier

- * Décide à l'unanimité d'apporter un soutien financier, à hauteur de 200 €, à l'association créée pour l'occasion, « la 4L pour l'envol »; en contrepartie, le logo de la commune de Saint-Palais-sur-Mer figurera sur la carrosserie de leur véhicule.

Prolongation contrat d'apprentissage service espaces verts

- * Décide à l'unanimité d'autoriser la prolongation du contrat d'apprentissage initial.

Devenir de la maison des associations / consultation assistance à maîtrise d'ouvrage / présentation cahier des charges

- * Approuve à la majorité (5 contre) les termes du cahier des charges qui fixe les objectifs poursuivis par la commune mais également les conditions d'organisation de la consultation.

« Marianne du civisme » pour la commune

L'association départementale des anciens maires et adjoints de France a décerné la « Marianne du civisme » à la commune de Saint-Palais-sur-Mer pour son taux record de participation aux élections de l'année 2022. Gérard Lavigne, adjoint à la sécurité et à la vie des quartiers, représentait la commune lors de cette cérémonie organisée à la Préfecture de La Rochelle, le 1^{er} décembre dernier.



ZOOM SUR...

Une restauration scolaire écoresponsable

*Bien manger à la cantine, c'est possible !
C'est en tout cas le défi qu'ont relevé Guillaume Gomez, le chef cuisinier,
et ses collègues au restaurant scolaire de l'école Lucien Robin.*



Filière courte et plus de produits bio

Recruté en 2020 avec pour mission d'améliorer la qualité des repas et de repenser le modèle d'approvisionnement des produits, notre « chef » propose aujourd'hui des repas composés à 30 % de produits bio à ses 190 convives (en moyenne par jour). Avec l'objectif d'augmenter encore ce pourcentage.

Finis également le fournisseur unique : Guillaume travaille désormais avec une vingtaine de fournisseurs, locaux pour la plupart : EARL d'Aprêt (Saujon), les vergers de Biguenet, le domaine Saint Martin (Meschers), la poissonnerie Roy, la marmotte gourmande, Bléo (pâtes), le sel en Seudre, MBE, Enilia à Surgères, Les jardins d'Arméllys à Saujon, Aunis fruit et boulangerie bio à Saint-Palais-sur-Mer.

Un projet mené en collaboration avec le Cercle d'échanges de la restauration scolaire, animé par la communauté d'agglomération Royan Atlantique, et le collectif *Les pieds dans le plat*, pour le plus grand plaisir des enfants... et de leurs parents.



Un maximum de produits frais et bio servis à nos enfants

Limitation du gaspillage alimentaire et tri des déchets

Plusieurs actions sont proposées pour limiter le gaspillage alimentaire, que ce soit au niveau de la production de repas, du service, de la gestion des restes et des déchets ou encore de la formation.

En effet, les quantités sont soigneusement étudiées d'un repas à l'autre afin de diminuer

la quantité de produits jetés. Les restes non distribués sont par ailleurs, un système de barquette vendue au personnel municipal de l'école* a été testé depuis début 2022, projet qui rencontre un franc succès et qui est reconduit de nouveau cette année.

Un contexte qui, au-delà de les satisfaire gustativement, sensibilise et responsabilise également les écoliers. Une table de tri est à leur disposition à la fin du repas. Une façon de participer à une citoyenneté en devenir. Toujours dans cette logique, un composteur a été installé depuis début septembre.

* Barquettes vendues à prix réduit au personnel municipal aux revenus les plus modestes prioritairement



Le tri sélectif est mis en place à la fin du repas



Guillaume Gomez présentant son projet lors du « rallye bio territoires en Charente-Maritime ».

Un bel exemple de transition du mode d'approvisionnement vers des produits bio et locaux, salué lors de la venue du « rallye bio territoires en Charente-Maritime » le 4 octobre 2022, en présence des acteurs locaux de la restauration.

Perspectives :

- Porter à 60 % la part des produits bio d'ici un an
- Développer les actions en classe
- Développer les repas à thème



LE MOT DE L'ÉLUE



ISABELLE PRUD'HOMME

Adjointe à l'enfance et à la jeunesse

« Le goût, les saveurs, la découverte : voilà les motivations d'une équipe très engagée

qui œuvre au restaurant scolaire. C'est un bonheur de lire dans les yeux des jeunes convives la gourmandise et l'impatience de venir à table. L'équipe municipale aide à relever ce défi du « mieux manger » pour les enfants. Notre projet évolue, des challenges à venir, mais chuttt... pour l'instant, savourons le travail réalisé. »

En chiffres...



30 %

de produits bio dans les repas



20

fournisseurs locaux



26 000

repas servis chaque année



63 000 €

de budget « alimentation » consacré par la mairie

LA RECETTE DE NOËL

Carpaccio de Saint-Jacques, réglisse et citron vert

Recette pour 4 personnes

Ingrédients

- 16 coquilles Saint-Jacques fraîches

Marinade :

- 10 cl d'huile d'olive vierge extra
- 1 citron vert bio, zesté avec une râpe fine et pressé
- 2 cl de vinaigre de cidre
- 1 cuillère à café de réglisse en poudre
- Sel, poivre
- Ciboulette ciselée
- Foie gras mi-cuit (50 grammes) très froid

- Détailler les noix en fines tranches (astuce : placer deux cure-dents en bois de chaque côté pour faire un guide pour le couteau)
- Disposer en rosaces sur une assiette, badigeonner avec la marinade et réserver 10 à 15 minutes au frais selon les goûts
- Disposer une petite salade mesclun au centre, assaisonnée avec un filet d'huile d'olive
- Assaisonner le tout avec fleur de sel et poivre du moulin
- Finir l'assiette en déposant des copeaux de foie gras mi-cuit
- À déguster aussitôt, bien frais et accompagné d'un entre-deux-mers (Bordeaux blanc) avec modération, bien sûr.



© Swalens / Photocuisine (Régal)

SORTIR

Agenda

Janvier

MARDI 3 JANVIER

● 9h30

Les bébés lecteurs

📍 Médiathèque

Sur réservation au 05 46 23 96 70

Gratuit

● 15h30

L'art de lire

Thé littéraire, un sujet d'actualité
un roman pour en parler.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

MERCREDI 4 JANVIER

● 15h30

L'heure du conte

Contes pour les enfants dès 4 ans.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

JEUDI 5 JANVIER

● 11h puis 11h30

Cérémonie commémorative

À la mémoire des aviateurs
australiens morts à Saint-Palais-
sur-Mer le 5 janvier 1945.

📍 Chapelle des Aviateurs
au Platin (11h)

Cimetière de Courlay (11h30)

LUNDI 9 JANVIER

● 18h

Vœux du Maire

📍 Salle des fêtes

MARDI 10 JANVIER

● 15h30

Divertimento

« La musique à la cour de Louis XIV ».
Conférence par Philippe Grassiot.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

SAMEDI 14 JANVIER

● 18h

Concert du Nouvel An

Proposé par l'orchestre d'harmonie
Royan/Saint-Palais-sur-Mer.

📍 Salle des fêtes

Gratuit

VENDREDI 20 JANVIER

● 20h30

Concert Quatuor Kadenza

📍 Salle Michel Legrand

Payant

Plus d'infos page 25

SAMEDI 21 JANVIER

● 19h

« La nuit de la lecture »

Événement national. Thème : La peur.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

Plus d'infos page 26

MERCREDI 25 JANVIER

● 18h

Mercredi du centre culturel « spécial danse »

Présenté par les élèves
du conservatoire.

📍 Auditorium

Gratuit

Février

JEUDI 2 FÉVRIER

● 19h30

Opéra au cinéma

« Le lac des cygnes »

De Piotr Ilitch Tchaïkovski.

📍 Cinéma Michel Legrand

Billetterie sur place

Plus d'infos page 25

Vaux-sur-Mer JANVIER

VENDREDI 27 JANVIER

● 21h

Jazz in Vaux : concert de Six for Six

📍 Salle Équinoxe

Réservation sur vauxsurmer.festik.net ou en mairie

Tarif 18 €

SAMEDI 4 FÉVRIER

9h30

Nettoyage manuel de la plage du Bureau

Organisé par la ville de Saint-Palais-sur-Mer et des associations locales

📍 Plage du Bureau

DIMANCHE 5 FÉVRIER

12h

Repas des aînés

📍 Salle omnisports
Dominique Rocheteau

[Sur inscription](#)

Plus d'infos page 15

MARDI 7 FÉVRIER

9h30

Les bébés lecteurs

📍 Médiathèque
Sur réservation au 05 46 23 96 70
[Gratuit](#)

15h30

L'art de lire

Thé littéraire, un sujet d'actualité
un roman pour en parler.

📍 Hall du centre culturel
[Gratuit](#)

MERCREDI 8 FÉVRIER

15h30

L'heure du conte

Contes pour les enfants dès 4 ans.

📍 Hall du centre culturel
[Gratuit](#)

VENDREDI 10 FÉVRIER

20h30

Soary quartet « Amaneciendo »

Chansons jazzy aux couleurs
latines et méditerranéennes.

📍 Salle Michel Legrand
[Payant](#)

Plus d'infos page 25

MARDI 21 FÉVRIER

15h30

Divertimento

« Le groupe des six »

Conférence par Philippe Grassiot.

📍 Auditorium du centre culturel
[Gratuit](#)

DU 20 AU 22 FÉVRIER

Animation jeu vidéo

« Just dance »

📍 Hall du centre culturel
Renseignements au 05 46 23 96 70
[Gratuit](#)

Plus d'infos page 26

MARDI 28 FÉVRIER

19h

Séance de cinéma

(programmation en cours).

Dans le cadre de la Zicos party

📍 Salle Michel Legrand

Mars

SAMEDI 4 MARS

20h

Zicos Party

Soirée de concerts festifs. 8^e édition.

6 groupes formés pour l'occasion
jouent en live. Chaque groupe
interprétera librement un thème :

Hippie Woodstock, Rythm'n Soul, Jack
Daniel's, Power Pop, Skate & Grunge,
Funky Groove. Un événement organisé
par l'association « Tous au Jus »

📍 Salle des fêtes

[Entrée gratuite avant 20 h /
5 € après 20 h / gratuit moins
de 18 ans et adhérents](#)

MARDI 7 MARS

9h30

Les bébés lecteurs.

📍 Médiathèque
Sur réservation au 05 46 23 96 70
[Gratuit](#)

15h30

L'art de lire

Thé littéraire, un sujet d'actualité
un roman pour en parler.

📍 Hall du centre culturel
[Gratuit](#)

MERCREDI 8 MARS

15h30

L'heure du conte

Contes pour les enfants dès 4 ans.

📍 Hall du centre culturel
[Gratuit](#)

Vaux-sur-Mer FÉVRIER

DIMANCHE 19 FÉVRIER

17h

Concert du guitariste Emmanuel Rossfelder

Au profit de l'association
Pousses de Bambins

📍 Salle Équinoxe

Réservation sur
vauxsurmer.festik.net ou en mairie
[Tarif 12 € / gratuit - de 10 ans](#)

SAMEDI 25 FÉVRIER

de 18h à 23h30

Zicos Days

Tremplin de musiques actuelles.

📍 Salle de l'Atelier

Buvette et restauration sur place
[Gratuit](#)

DIMANCHE 26 FÉVRIER

16h

Zicos Days

Concert jeune public

📍 Salle de l'Atelier

[Tarif 3 € / gratuit adhérents
Tous au Jus](#)

MARDI 14 MARS

15h30

Divertimento

« La musique hongroise du 19^e à l'aube du 20^e moderne ».
Conférence par Philippe Grassiot.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

DU 13 AU 17 MARS

15h30

« Le Printemps des poètes »

Exposition : regard d'enfants sur le thème « Frontières ».

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

Plus d'infos page 26

DU 18 AU 24 MARS

Électrosession

Semaine dédiée à la musique électroacoustique. 9^e édition. Rencontres, concerts, concours Phonographe, projection cinématographique...

Plus d'infos ci-dessous et page 25

MERCREDI 29 MARS

14h30

Action Estran

Nettoyage manuel et pédagogique de la plage du Platin.

Rendez-vous sur le parking.

Apporter des gants épais. Durée approximative : 2 heures.

Renseignements : 05 46 23 77 77 / info@leparcdelestuaire.com

Vaux-sur-Mer

MARS

VENDREDI 17 MARS

21h

Jazz in Vaux : concert de Stan Noubard Pacha quartet

Au profit de l'association Pousses de Bambins

📍 Salle Équinoxe

Réservation sur vauxsurmer.festik.net ou en mairie

Tarif 18 €

Électrosession 2023

Hommage à Kurtág - Éclats de jeux de 7 à 97 ans !

Cela fera 9 ans déjà que la semaine annuelle dédiée à la musique électroacoustique propose à tous les publics d'ouvrir grand les oreilles et de découvrir des musiques d'hier et d'aujourd'hui, avec ou sans technologie, avec ou sans instruments acoustiques.

Après une session 2022 qui, à travers la douzaine d'événements proposés, avait accueilli des centaines d'auditeurs et de participants, le conservatoire de musique et de danse récidive et dévoile cette année une programmation qui fera la part belle à tous les goûts esthétiques, à la création contemporaine et au pluralisme musical. De l'électro pop en passant par Mozart et Ligeti, cet événement 2023 sera consacré à un **hommage à György Kurtág, compositeur emblématique de la Hongrie** des XX^e et XXI^e siècles.

Plusieurs résidences permettront d'accueillir dans la commune de nombreux musiciens, avec entre autres le duo local Taxiwave, l'orchestre à l'école de Jonzac, le compositeur Christian Dachez et l'ensemble Ars Nova. Ce

dernier nous fait d'ailleurs l'honneur et le plaisir de renouveler son partenariat pour la troisième année consécutive, notamment avec son dispositif Territoires de Création. Les événements plébiscités les années passées seront de nouveau reconduits : la **randonnée électro** en partenariat avec l'association Amitiés Sport Loisirs, la **projection au cinéma** avec Les Regardeurs, des **master class** en collaboration avec le conservatoire de Royan et la classe à horaires aménagés musique. Et pour patienter jusqu'à cette nouvelle édition entièrement gratuite et ouverte à tous les publics, pourquoi ne pas participer au **concours de création sonore Phonographe** qui connaîtra son dénouement lors du lancement de la semaine électroacoustique ?



Concert de l'ensemble Ars Nova, le 24 mars à la salle Michel Legrand

Programme et informations sur conservatoire.
stpalaissurmer.fr



Salle Michel Legrand :

SAISON CULTURELLE 2022-2023



VENDEDI 20 JANVIER

🕒 20h30

Concert Quatuor Kadenza

Formation reconnue, le quatuor Kadenza confirme depuis 2012 son évolution artistique et professionnelle dans le paysage culturel régional mais aussi national.

Précision, virtuosité, humour, un quatuor de caractère et de grande sensibilité qui joue avec passion et engagement. Leur répertoire est un exercice d'équilibre, réglé entre les différents archets pour un résultat envoûtant.

Violons: Arnaud Chataigner, Mathias Guerry / Alto Béatrice Daigre-Hurteaud / Violoncelle Jean-Nicolas Richard.

Tarif : 15 € / 5 € tarif réduit / gratuit – 12 ans



VENDEDI 10 FÉVRIER

🕒 20h30

Soary quartet « Amaneciendo »

Chansons jazzy aux couleurs latines qui puisent leur énergie dans les rythmes venus d'Afrique.

Voix, auteure : Antonela Lucia / Guitare, composition : Cyril Salvagnac / Basse électrique, contrebasse : Fabrice Camboulive / Percussions : Laurent Meyer

Tarif : 15 € / 5 € tarif réduit / gratuit – 12 ans

Renseignements et billetterie

📍 Bureaux
d'information
touristique
Destination Royan
Atlantique

05 46 08 21 00 ou
en ligne
www.royanatlantique.fr.
Pas de billetterie
sur place.

Retrouvez la programmation
des événements de la
salle Michel Legrand
dans le guide disponible
en mairie et au bureau
d'information touristique.

Au cinéma

JEUDI 2 FÉVRIER

🕒 19h30

Opéra au cinéma : « Le lac des cygnes »

De Piotr Ilitch Tchaïkovski. Avec les danseurs du Ballet Preljocaj. Capté en janvier 2022 à Chaillot, au théâtre national de la danse.

📍 Hall du centre culturel

Tarif 18 € / 12 € – 16 ans

Billetterie sur place

MARDI 28 FÉVRIER

🕒 19h

Séance de cinéma

(programmation en cours)

Dans le cadre de la Zicos party

VENDEDI 24 MARS

🕒 20h30

Ensemble Ars Nova

Plus historique ensemble de création en France et dans le monde, Ars Nova propose, dans le cadre de l'Électrosession et pour la 3^e année consécutive à Saint-Palais-sur-Mer, une soirée dédiée aux musiques de patrimoine et de création. Au programme, entre autres, des œuvres du compositeur hongrois György Kurtág qui viendront dialoguer avec des pièces de Schumann, Schubert et Mozart.

Gratuit

Temps forts de la médiathèque

SAMEDI 21 JANVIER

🕒 19h

Nuits de la lecture



Après « l'amour » en 2022, les Nuits de la lecture se tournent vers un autre genre de sensations fortes, puisque cette 7^e édition a pour thème... **la peur !** Saint-Palais-sur-Mer s'inscrit dans cette grande manifestation nationale avec une soirée de

lecture dédiée à la littérature classique fantastique.

📍 Hall du centre culturel

DU 20 AU 22 FÉVRIER

🕒 Lundi 20 de 14h30 à 18h30

Mardi 21 de 14h30 à 17h

Mercredi 22 de 9h à 12h

et 14h30 à 18h30

« Just Dance »

La médiathèque de Saint-Palais-sur-Mer propose 3 après-midi « Just dance » pour découvrir la danse en s'amusant et en pratiquant... Oserez-vous relever le défi... ?

📍 Hall du centre culturel



DU 13 AU 17 MARS

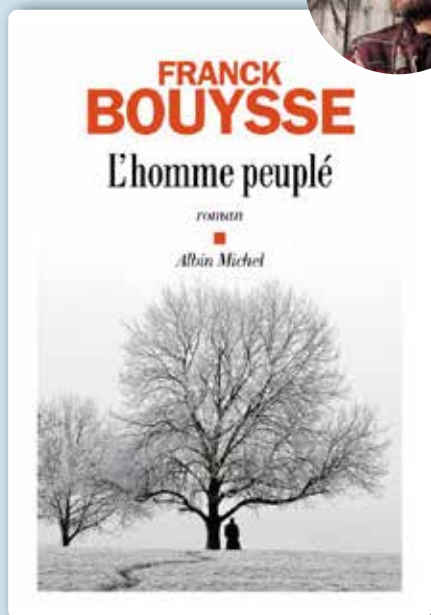
Le printemps des poètes

Cette année, c'est la section jeunesse qui fait son printemps des poètes ! Les jeunes qui le souhaitent peuvent faire un dessin, écrire un texte ou même un poème sur le thème « Frontières » et le transmettre à la médiathèque de Saint-Palais-sur-Mer. Tu peux nous déposer ta production du 1^{er} au 28 février. Viens ensuite redécouvrir ton œuvre et admirer celles de tes camarades, lors d'une exposition qui se tiendra dans le hall du centre culturel du 13 au 17 mars.

Renseignements au 05 46 23 96 70 ou mediatheque.stpalaissurmer.fr



Le coup de cœur de la médiathèque



L'homme peuplé de Franck Bouysse

Sous ce beau titre énigmatique de « L'homme peuplé », se déploie un merveilleux roman polyphonique, où s'entrecroisent deux voix entre présent et passé.

Un village perdu, deux principaux personnages : Caleb et Harry. Deux voisins qui s'observent sans se rencontrer : l'un a reçu de sa mère le don, il sait enlever le feu, trouver de l'eau et tout un tas de choses utiles ; l'autre est un écrivain en panne d'inspiration qui, en se coupant du monde, espère retrouver une quiétude propice à l'écriture.

On retrouve dans ce roman les inspirations familières de Franck Bouysse, la campagne, des paysans taiseux, le mystère et une nature brillamment célébrée : une petite mésange charbonnière posée derrière une fenêtre, deux maisons, le froid, la neige, un paysage où l'homme n'est que de passage, ni plus ni moins qu'un arbre, une musique.

Ce roman de Franck Bouysse ne se raconte pas, on le respire plutôt, à pleins poumons ; on sent l'air glacial des hauts plateaux figés dans le froid depuis les temps immémoriaux. On observe les femmes et les hommes posés là, comme par erreur, et qui essaient de vivre avec leurs secrets.



Franck Bouysse,
L'homme peuplé,
Albin Michel, 2022

LES ASSOS

CES PAGES SONT ÉCRITES PAR LES ASSOCIATIONS ELLES-MÊMES

Comité de jumelage

Retour sur la fête des lanternes

Depuis plusieurs années, le comité de jumelage junior de Saint-Palais sur Mer organise la fête des lanternes, que nous appelons aussi la fête de la Saint-Martin. **Cette fête traditionnelle allemande a lieu le 11 novembre.** À Saint-Palais-sur-Mer, cette année, nous l'avons fêtée le vendredi 18 novembre.



10 écoliers de CM1 et CM2 de l'école Lucien Robin et quelques adhérents de notre comité ont bravé la pluie vendredi soir pour une déambulation à la lumière des lanternes fabriquées par les enfants eux-mêmes, sous l'égide de Jean-Marie Gauthier, responsable du comité junior. Aux sons des chants traditionnels allemands «Laterne, Laterne, Sonne, Mond und Sterne...» et des explications de Jean-Marie, nous avons parcouru la promenade de Steisslingen puis nous nous sommes rendus aux jardins de la mairie. Notre périple s'est terminé à la salle des fêtes pour une remise de petits cadeaux à nos jeunes enfants, suivie d'un apéritif d'înatoire offert par le comité de jumelage.



Contact :
comitedejumelage.saintpalais@gmail.com
Facebook : [jumelage.stpalaissurmer](https://www.facebook.com/jumelage.stpalaissurmer)

L'actu de la maison de retraite

Chaque nouvelle année nous permet de nous replonger dans les souvenirs de l'année passée. La Résidence du lac ne fait pas exception à la règle et le kaléidoscope de l'année 2022 vous propose les souvenirs suivants : enfin la Fête des Résidents et de leurs familles a pu avoir lieu en juin après deux ans d'absence à la suite de la pandémie ; certains résidents ont participé aux ateliers de travail concernant le dispositif Ville Amie des Aînés ; partenaire depuis la création de l'Open International de tennis féminin de Saint-Palais, la Résidence a invité les résidents et leurs familles à assister à des matches de haute volée ; le caritatif revêt une importance particulière pour la Résidence et ses résidents ainsi accompagnés des équipes. Ils ont participé au Championnat du Monde des Joëlettes le 28 mai à Saujon, à La Royannaise et à la Vauchoise (marches au profit d'associations de malades) ; ils œuvrent, chaque année, pour le Téléthon et sont devenus pour la première fois point de collecte pour Muc'Olive, association agissant en faveur de la



mucoviscidose. Et n'oublions pas les autres animations et événements comme les concerts dont celui de Tito Clément à la salle Michel Legrand en novembre, les activités autour du sport tout au long de l'année (tennis santé et escrime santé), les dégustations, L'équipe et les résidents vous souhaitent une merveilleuse année 2023 !

Notre-Dame du Platin



La Chapelle des Aviateurs, un lieu privilégié

Par des conditions météorologiques exceptionnelles, le pèlerinage de Notre-Dame du Platin a eu lieu le 28 août 2022. Les fidèles sont venus nombreux. La journée a démarré par la joie des retrouvailles et un temps d'enseignement donné par le Père Raphaël Comiotto, aumônier militaire.

L'Eucharistie a été le moment le plus fort de ce pèlerinage. Parmi les 7 prêtres présents, c'est l'aumônier militaire qui a présidé la messe. Madame Sylvie Laine a assuré dignement l'animation.

Après la messe, les prêtres et les pèlerins ont processionné jusqu'au phare de Terre-Nègre. Un pot de l'amitié a ensuite été offert par l'association « Les Amis de Notre-Dame du Platin » ; l'occasion d'admirer ce beau quartier, de faire connaissance et de discuter.

Ce pèlerinage fut positif sur tous les plans : spirituel, intellectuel, humain...et parfaitement organisé. Bravo à toute l'équipe ! On ne peut manquer d'être frappé, en participant à ce pèlerinage, de constater l'émotion que tous éprouvent de se retrouver ensemble : joie de ne plus être isolé, de vivre un temps spirituel et de partage.

Ce pèlerinage qui a lieu le dernier dimanche d'août de chaque année au Platin demeure une journée vécue dans la joie, la prière, l'échange et la simplicité.

Rendez-vous pour notre prochain pèlerinage le 27 août 2023.

Sermonfils AUGUSTE, curé

Athlétique club

Un champion de France au club

Les 1^{er} et 2 octobre se sont déroulés, à Chalon-sur-Saône, les championnats de France d'athlétisme masters des épreuves combinées. Licencié à l'athlétique club de Saint-Palais-sur-Mer, Louis Clautour a concouru au décathlon dans la catégorie des M65.

Il a terminé 1^{er} et rapporté la médaille d'or. Il conserve ainsi son titre de Champion de France.

Louis Clautour tient à remercier le club pour son soutien et la municipalité qui chaque année lui octroie un créneau pour s'entraîner dans la salle omnisports.



Louis Clautour (au centre), médaillé d'or

Club Informatique SPI

La nouvelle année est l'occasion de vous adresser **nos meilleurs vœux**. Le club reprendra ses animations **mardi 3 janvier à partir de 9 h 30** et une permanence se tiendra **mercredi 4 janvier de 14 h 30 à 16 h 30**, afin de vous permettre de mettre à jour votre cotisation 2023.



• Contact : 06 07 04 74 86
• spi17420@gmail.com

www.clubspi.fr

18 rue du clocher

Don du sang

Les bénévoles de l'association du don du sang de Saint-Palais-sur-Mer et de Vaux-sur-Mer vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

Les prochaines collectes auront lieu jeudi 23 février à Saint-Palais-sur-Mer et mardi 14 mars à Vaux-sur-Mer.

N'oubliez pas notre challenge ! Comme le club de football saint-palaisien l'année dernière, venez en groupe avec votre association, votre entreprise, vos amis, votre club service, en famille... Les bénévoles vous réserveront un accueil particulier.



• Contact : 06 06 48 42 01
• jocelyne.adsb.

st-palais-vaux@orange.fr ou

Le club des amis

Venez nous rejoindre les lundis et jeudis de 14 h à 18 h pour jouer à la belote ou au scrabble.

Nous organisons également des sorties à la journée ou sur plusieurs jours (la dernière était un voyage de 5 jours à la Costa Dorada) et des repas au restaurant.



• Contact : 06 70 74 15 77

Amitié-Sport-Loisirs

Ces 3 thèmes représentent le choix de notre association pour vous proposer de nombreuses activités culturelles, sportives et récréatives. Notre programme actuel : **gymnastique hebdomadaire, étirements, country, danse en ligne, yoga, anglais, marches, randos vélo, sorties culturelles, spectacles et voyages.**

L'association fête son 45^e anniversaire et son succès est croissant. En effet, nos fidèles adhérents ainsi que de nombreux nouveaux inscrits ont déjà permis de dépasser le cap des 280 membres. Chaque année, nous participons à la vie locale de la commune (Rando Électro, Saint-Palais Parade, Téléthon...).

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le site de notre association : www.asl17.fr. Un bulletin d'adhésion y est disponible pour soutenir nos activités.



• Contact : 06 81 02 71 66
• asl.saintpalais@gmail.com



Marche au Verdon

Billard club

Le Billard club a tenu son assemblée générale le 27 octobre 2022 en présence de M^{me} Jeanne Fettu, adjointe à la vie associative. Quelques jours avant, se sont déroulées, dans une ambiance sereine et amicale, la petite et la grande finale d'un tournoi interne au club. C'est avec un grand plaisir que **nous félicitons les quatre lauréats** (photo ci-contre).



• Contact : 06 51 14 07 96
• billardclub.stpalaisien@orange.fr

SAMASA

Après 3 mois en Inde, c'est avec joie et certainement beaucoup d'émotion que Vanessa reprendra les cours dès le jeudi 5 janvier. Un grand merci à Catherine pour tout ce qu'elle a transmis aux adhérents durant son absence.

Janvier est le mois des bonnes résolutions !

Aussi, si vous avez envie de mettre en place un rituel matinal basé sur le yoga, le pranayama (contrôle de l'énergie vitale par la respiration) et la méditation, l'association propose **un créneau supplémentaire, les mardis, de 6h30 à 7h30.**

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, prenez soin de vous !



• Séances de Hatha Yoga,
• salle Dominique Rocheteau

Les mardis, de 6h30 à 7h30

Les jeudis, de 17h30 à 18h45

Contact : 06 86 85 99 06

asso.samasa@gmail.com



Samasa



samasa_so_ham



Océan sport danse

Nous vous attendons nombreux dès la rentrée de janvier pour pratiquer **gymnastique d'entretien, zumba, fitness, yoga et Pilates** à la salle omnisports.

Cours supplémentaire de Pilates les lundis de 17h à 18h.



• Contact : 06 82 18 76 67
• oceansportdanse@gmail.com

État civil

DU 7 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2022



NAISSANCES

Amaria CLAIN,

le 7 septembre

Capucine LAMARSAUDE,

le 6 novembre

Louna PARIOLLAUD,

le 10 novembre

Victoire HERAULT,

le 21 novembre



MARIAGES

Claire MC KENZIE et Jérôme LEGAY,

le 1^{er} octobre



DÉCÈS

Claude BOUGES,

le 19 septembre

Françoise CHAUVIN,

le 28 septembre

Gérard MANEY,

le 29 septembre

Claude JOLLET,

le 5 octobre

Charles FABBRY,

le 20 octobre

Paulette GARNIER née MONNET,

le 11 novembre

Gilbert BRUCKNER,

le 17 novembre

Georges HERVÉ,

le 19 novembre

Simonne ROUX née DÉJEAN,

le 22 novembre

RÉSIDENCE DU LAC

Michèle BÉGUIN née TEULIER,

le 20 octobre

Jean HAURY,

le 26 octobre

Jean COSTE,

le 29 octobre

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Des projets bien engagés !

Cette fin d'année est l'occasion pour l'équipe majoritaire de vous dresser le bilan des projets engagés pour vous et qui s'inscrivent en tous points dans ses engagements de campagne.

Ainsi le **pôle santé** est sur les rails : les premiers coups de pioche sont prévus en début d'année pour **une ouverture au printemps 2024**. Une douzaine de professionnels de santé seront regroupés dans cet ensemble composé de 2 bâtiments et situé dans un espace arboré derrière l'hôtel de ville.

Nous envisageons d'ici la fin du mandat la création, avenue de la Ganipote, d'une **résidence intergénérationnelle** d'environ 40 logements regroupant des jeunes actifs, des travailleurs saisonniers, seniors, familles monoparentales et jeunes couples ; l'objectif étant de développer une culture de solidarité et de partage. Cette résidence complètera celle des « **Senioriales** », rue Édith Piaf, dont la construction devrait démarrer en 2023.

Les travaux de **requalification de la Grande Côte** : refonte du parking, aménagement de la voirie avec espaces dédiés piétons et piste cyclable, suppression des stationnements côté mer débiteront après la saison 2023, avec un phasage en trois tranches. Projet porté par **la Région Nouvelle Aquitaine** dans son programme d'Aménagement durable des stations (ADS).

L'aménagement, dans la concertation, de l'arrière-centre-ville et du lac débute, lui, avec le recrutement imminent d'un AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage). Le choix de l'emplacement du **futur marché** en sera l'un des enjeux.

Rappelons que les deux sites dont la commune n'est pas propriétaire, l'ex **Foyer Creusois** et le **Couvent de Béthanie**, devraient voir leurs destinations respectives aboutir l'année prochaine. Pour l'ex Foyer creusois, le dernier projet proposé par le promoteur **LINKCITY**, choisi par **le département de la Creuse**, semble convenir aux souhaits des élus. Sur le site de Béthanie et suite à la récente addition au périmètre global de la parcelle récemment vendue par ses propriétaires entre le couvent et l'école Lucien Robin, **le promoteur COMO PROMOTION** choisi par **la CARA** doit retravailler la totalité de son projet. **Le couvent** cédé par le promoteur à **la société bordelaise HEMERA** fait lui-même l'objet d'une réhabilitation aux multiples vocations : il vous a été présenté dans un précédent *Reflet*.

Une dernière et bonne nouvelle : notre ténacité sur **la qualité des eaux de baignade** avec la gestion des fermetures préventives, la pose d'une vanne au lac, les multiples contrôles de conformité nous permet de vous annoncer que la conche du Bureau devrait être à nouveau classée « excellent » pour 2022 par l'Agence Régionale de Santé.

Saint-Palais Passionné

TRIBUNE DE LA MINORITÉ

Démocratie

Notre maire a réagi tardivement mais avec une grande véhémence à notre article du *Reflet* paru en juillet dernier.

Bien évidemment personne ne remet en cause son engagement municipal ; mais peut-être parce que celui-ci est fort ancien, des habitudes ont été prises qui nuisent à **l'exercice démocratique au sein de la municipalité**.

Nous n'avons pas souhaité entretenir la polémique en faisant valoir notre droit de réponse à cet article de Sud-Ouest, aussi nous contenterons-nous de rappeler les faits qui suivent (et dont nous avons déjà fait état par le passé).

Est-il démocratique de refuser aux 5 élus de la minorité l'usage d'un local dans la mairie pour exercer leur mandat ?

Est-il démocratique de refuser d'appliquer la proportionnelle dans la composition des commissions municipales ?

Est-il démocratique de refuser de proposer notre conseiller communautaire comme titulaire dans une commission communautaire (nous avons toujours la possibilité de saisir le tribunal administratif comme nos collègues de St-Georges) ?

Est-il normal que nous recevions parfois des convocations pour une commission sans avoir aucun document pour la préparer ?

Comment interpréter le fait que des groupes de travail sur des projets importants aient été constitués sans nous y associer, avec une volonté claire de nous éloigner (projet avenue de la République).

Que veut dire le maire dans un mail adressé à son équipe majoritaire **par « il faut les considérer comme quantité négligeable »...** ? Les sous-entendus **calomnieux** sont monnaie courante de la part du maire.

Pourquoi nous reprocher le manque d'implication dans les comités de quartiers alors que **le maire a refusé notre présence comme conseillers référents** ?

Nous sommes loin de l'opposition systématique et nos votes en conseil municipal en sont la preuve. Nous sommes 5 élus, dont 1 par commission, et malgré les affirmations du maire, les absents sont de son côté. Pourquoi un conseiller municipal de la majorité a-t-il été exclu d'office de la liste majoritaire après un vote négatif en conseil municipal... ? Avoir un avis différent n'est-il pas toléré ?

Nous nous arrêtons là pour ne pas vous lasser, chers concitoyens.

En cette fin d'année, nous formons des vœux pour que chacun d'entre vous passe le mieux possible cet hiver inscrit sous le signe des économies.

Que Noël et la Nouvelle Année apportent la paix et le bonheur non seulement dans notre ville, mais ailleurs, particulièrement dans les pays en guerre ou menacés par des catastrophes naturelles.

L'équipe de Saint-Palais pour Tous

Facebook : Saint-Palais Pour Tous

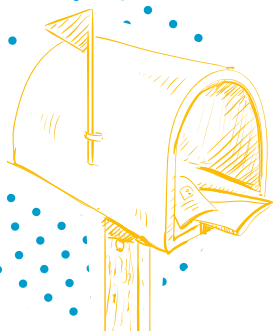
Abonnement Reflet

Réception de 4 numéros à votre résidence principale, après retour du bulletin d'inscription dûment rempli. Tarif annuel : **21 €**.

**Abonnement 2023
au journal municipal**

Reflét

Résidences secondaires



Vous êtes résidents secondaires et souhaitez recevoir le Reflet à votre domicile principal ? Abonnez-vous.

Je soussigné(e)

NOM

PRÉNOM

demande à recevoir les bulletins municipaux
à l'adresse de mon domicile principal :

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

IMPORTANT !

Le règlement de l'abonnement s'effectue dorénavant auprès du trésor public après réception à votre domicile de votre avis des sommes à payer sur lequel figurent les modalités de règlement. Merci donc de renvoyer uniquement ce coupon avant le 31 janvier 2023. NE PAS ENVOYER DE CHÈQUE.

HÔTEL DE VILLE

Abonnement Reflet
1 avenue de Courlay
17420 Saint-Palais-sur-Mer



Tourisme

Découvrez le guide des restaurants labellisés Royan Atlantique

Gastronomie
ET TERROIR
2022-2023



Ce guide vous permettra de découvrir toute une palette de producteurs locaux, les marchés et des produits emblématiques, mais aussi et surtout d'aller à la rencontre des restaurateurs détenteurs du label qualité « Royan Atlantique ».

L'Office de Tourisme Communautaire a sélectionné pour vous, avec soin et rigueur ces artisans du goût, qui mettent en valeur les produits locaux et de saison.

Le Label Restaurant valorise les restaurateurs qui souhaitent s'engager en favorisant les produits de qualité et les circuits courts. Ouverts à minima sept mois dans l'année pour vous faire découvrir la variété de nos produits au fil des saisons, les restaurateurs sont également impliqués dans une démarche environnementale

et développent une politique de service de qualité et d'accueil valorisant la destination. L'adhésion relève d'une démarche volontaire et récompense tous types de cuisine, du food-truck au restaurant étoilé.

Nous préparons actuellement la prochaine édition de ce guide, qui sera disponible dans tous les Bureaux d'Information Touristique du territoire, à partir du mois d'avril 2023.

Venez à la rencontre de nos conseillers en séjour pour découvrir l'offre 2023 dans votre bureau d'information touristique.





JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 dimanche	1 mercredi	1 mercredi	1 samedi	1 lundi	1 jeudi
2 lundi	2 jeudi	2 jeudi	2 dimanche	2 mardi	2 vendredi
3 mardi	3 vendredi	3 vendredi	3 lundi	3 mercredi	3 samedi
4 mercredi	4 samedi	4 samedi	4 mardi	4 jeudi	4 dimanche
5 jeudi	5 dimanche	5 dimanche	5 mercredi	5 vendredi	5 lundi
6 vendredi	6 lundi	6 lundi	6 jeudi	6 samedi	6 mardi
7 samedi	7 mardi	7 mardi	7 vendredi	7 dimanche	7 mercredi
8 dimanche	8 mercredi	8 mercredi	8 samedi	8 lundi	8 jeudi
9 lundi	9 jeudi	9 jeudi	9 dimanche	9 mardi	9 vendredi
10 mardi	10 vendredi	10 vendredi	10 lundi	10 mercredi	10 samedi
11 mercredi	11 samedi	11 samedi	11 mardi	11 jeudi	11 dimanche
12 jeudi	12 dimanche	12 dimanche	12 mercredi	12 vendredi	12 lundi
13 vendredi	13 lundi	13 lundi	13 jeudi	13 samedi	13 mardi
14 samedi	14 mardi	14 mardi	14 vendredi	14 dimanche	14 mercredi
15 dimanche	15 mercredi	15 mercredi	15 samedi	15 lundi	15 jeudi
16 lundi	16 jeudi	16 jeudi	16 dimanche	16 mardi	16 vendredi
17 mardi	17 vendredi	17 vendredi	17 lundi	17 mercredi	17 samedi
18 mercredi	18 samedi	18 samedi	18 mardi	18 jeudi	18 dimanche
19 jeudi	19 dimanche	19 dimanche	19 mercredi	19 vendredi	19 lundi
20 vendredi	20 lundi	20 lundi	20 jeudi	20 samedi	20 mardi
21 samedi	21 mardi	21 mardi	21 vendredi	21 dimanche	21 mercredi
22 dimanche	22 mercredi	22 mercredi	22 samedi	22 lundi	22 jeudi
23 lundi	23 jeudi	23 jeudi	23 dimanche	23 mardi	23 vendredi
24 mardi	24 vendredi	24 vendredi	24 lundi	24 mercredi	24 samedi
25 mercredi	25 samedi	25 samedi	25 mardi	25 jeudi	25 dimanche
26 jeudi	26 dimanche	26 dimanche	26 mercredi	26 vendredi	26 lundi
27 vendredi	27 lundi	27 lundi	27 jeudi	27 samedi	27 mardi
28 samedi	28 mardi	28 mardi	28 vendredi	28 dimanche	28 mercredi
29 dimanche		29 mercredi	29 samedi	29 lundi	29 jeudi
30 lundi		30 jeudi	30 dimanche	30 mardi	30 vendredi
31 mardi		31 vendredi		31 mercredi	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 samedi	1 mardi	1 vendredi	1 dimanche	1 mercredi	1 vendredi
2 dimanche	2 mercredi	2 samedi	2 lundi	2 jeudi	2 samedi
3 lundi	3 jeudi	3 dimanche	3 mardi	3 vendredi	3 dimanche
4 mardi	4 vendredi	4 lundi	4 mercredi	4 samedi	4 lundi
5 mercredi	5 samedi	5 mardi	5 jeudi	5 dimanche	5 mardi
6 jeudi	6 dimanche	6 mercredi	6 vendredi	6 lundi	6 mercredi
7 vendredi	7 lundi	7 jeudi	7 samedi	7 mardi	7 jeudi
8 samedi	8 mardi	8 vendredi	8 dimanche	8 mercredi	8 vendredi
9 dimanche	9 mercredi	9 samedi	9 lundi	9 jeudi	9 samedi
10 lundi	10 jeudi	10 dimanche	10 mardi	10 vendredi	10 dimanche
11 mardi	11 vendredi	11 lundi	11 mercredi	11 samedi	11 lundi
12 mercredi	12 samedi	12 mardi	12 jeudi	12 dimanche	12 mardi
13 jeudi	13 dimanche	13 mercredi	13 vendredi	13 lundi	13 mercredi
14 vendredi	14 lundi	14 jeudi	14 samedi	14 mardi	14 jeudi
15 samedi	15 mardi	15 vendredi	15 dimanche	15 mercredi	15 vendredi
16 dimanche	16 mercredi	16 samedi	16 lundi	16 jeudi	16 samedi
17 lundi	17 jeudi	17 dimanche	17 mardi	17 vendredi	17 dimanche
18 mardi	18 vendredi	18 lundi	18 mercredi	18 samedi	18 lundi
19 mercredi	19 samedi	19 mardi	19 jeudi	19 dimanche	19 mardi
20 jeudi	20 dimanche	20 mercredi	20 vendredi	20 lundi	20 mercredi
21 vendredi	21 lundi	21 jeudi	21 samedi	21 mardi	21 jeudi
22 samedi	22 mardi	22 vendredi	22 dimanche	22 mercredi	22 vendredi
23 dimanche	23 mercredi	23 samedi	23 lundi	23 jeudi	23 samedi
24 lundi	24 jeudi	24 dimanche	24 mardi	24 vendredi	24 dimanche
25 mardi	25 vendredi	25 lundi	25 mercredi	25 samedi	25 lundi
26 mercredi	26 samedi	26 mardi	26 jeudi	26 dimanche	26 mardi
27 jeudi	27 dimanche	27 mercredi	27 vendredi	27 lundi	27 mercredi
28 vendredi	28 lundi	28 jeudi	28 samedi	28 mardi	28 jeudi
29 samedi	29 mardi	29 vendredi	29 dimanche	29 mercredi	29 vendredi
30 dimanche	30 mercredi	30 samedi	30 lundi	30 jeudi	30 samedi
31 lundi	31 jeudi		31 mardi		31 dimanche



charlito_photo



Instagram



carmen.inaya.mao



Instagram



lana_thur



Instagram



gregoire_san



Instagram



@saintpalaissurmer

Partagez vos photos
#saintpalaissurmer





Meilleurs Vœux

L'équipe municipale vous
souhaite une bonne et
heureuse année